Le Pont sur l'Allier

Du bac au pont suspendu ... historique d'après un travail de Didier Soalhat

Avant la révolution Française, quand les eaux de l'Allier étaient peu profondes, nombreux étaient les gués qui s'animaient aux pas des hommes et des bêtes.

Mais, tout le reste de l'année, les Crevantois qui voulaient se rendre sur l'autre rive, côté Maringues, le faisaient au moyen d'un bac (bateau large et plat construit en bois).

Suite aux difficultés engendrées par la traversée de la rivière souvent dangereuse, un projet de construire un pont suspendu voit le jour.

Le maire de l'époque souligne que cette construction est attendue par tous ceux qui possèdent des terrains rive gauche, mais aussi par tout le canton, surtout les jours de marché et de foire à Maringues.

En effet, l'affluence des hommes et des bestiaux qui se pressent autour du bac ces jours là est considérable.

Aussi, en mai 1842, monsieur le Maire annonce que l'étude des travaux est terminée et que les plans sont entre les mains de l'Administration.

Il s'agit maintenant de mettre en rapport les produits du péage avec les dépenses élevées auxquelles donnera lieu la construction du pont.

Exemple: un cheval et son cavalier 20 cents.

Le tarif varie de 30 à 60 cents pour les attelages allant au travail ou transportant des récoltes.

Cette taxation se réalisait à droite de l'entrée du pont, rive droite.

En janvier 1843, il est décidé que les gués seront alors suspendus aux alentours du futur pont.

Le pont venait seulement d'être terminé, que la crue extraordinaire du 18 octobre 1846 l'emporta.

Un pont suspendu fut reconstruit une trentaine d'années plus tard. Soutenu par deux piles en pierre de Volvic et d'une longueur de 206 mètres, sa hauteur était suffisante pour permettre le passage des bateaux. Vers 1950, devenu incompatible avec l'évolution automobile, la décision de construire un nouveau pont est prise.

